



Verein HBB öV
Association FPS ap
Associazione FPS ap

Schweizerische Prüfungsorganisation höhere Berufsbildung öffentliche Verwaltung
Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique
Organizzazione svizzera d'esame formazione professionale superiore in amministrazione pubblica

Rapport annuel 2019

Association FPS ap

Editorial

Environ 80 inscriptions à l'examen en 2018, tout juste 40 spécialistes de la branche administration publique prêts à passer l'examen l'année suivante, et maintenant près de 120 personnes qui se sont inscrites pour la session d'examen 2020: une évolution certes surprenante mais extrêmement positive et imprévisible.

Cela exige beaucoup de flexibilité de la part de l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique.

La commission d'assurance qualité (CAQ), chargée de l'examen au sein de l'Association FSP ap, l'organe responsable, et le secrétariat des examens ont préparé d'arrache-pied les examens de 2020. Evidemment, étant donné l'augmentation du nombre de candidates et de candidats, le recrutement et la formation des experts et expertes aux examens ont représenté un grand défi.

Par ailleurs, d'autres prestataires ont manifesté leur intérêt à une adhésion à l'Association FSP ap ou à une collaboration active dans le domaine opérationnel.

La forme d'organisation actuelle de la FSP ap avec ses structures aurait-elle atteint ses limites? Le Comité a déjà beaucoup réfléchi à la question, notamment parce que la CAQ a commencé une évaluation du concept d'examen et a répondu aux remarques des prestataires et des experts aux examens. Une demande de la CAQ au Comité suivra.

Dans le rapport annuel 2019, la CAQ et le secrétariat des examens reviennent en détail sur les faits et les chiffres qui caractérisent l'année associative écoulée.

Nos processus sont bien entendu fortement influencés par la pandémie liée au coronavirus qui sévit actuellement, ainsi que par l'état d'urgence instauré par le Conseil fédéral dans tout le pays. Le confinement a ici un impact massif! Il n'est pas encore possible de dire quelles seront les conséquences pour notre association.

Non pas que tout soit au point mort; non, nous poursuivons notre travail, mais les examens de spécialiste en administration publique avec brevet fédéral prévus en mai et juin 2020 ainsi que la fête de remise des diplômes doivent être repoussés. Il est prévu que les examens aient lieu sur une période allant de fin septembre à début octobre. La CAQ et le secrétariat des examens fournissent des informations actualisées sur le sujet sur www.fpsap.ch. L'objectif est que les certificats fédéraux de capacité puissent encore être remis en 2020.

**On peut aussi
bâtir quelque chose de beau
avec les pierres qui entravent le chemin.**

Johann Wolfgang von Goethe

C'est avec ces paroles de Goethe et mes meilleurs vœux pour leur santé que je tiens à remercier tous ceux qui poursuivent et mettent en œuvre les idées de la FSP ap.

Erich Hirt

Président de l'Association FPS ap

Rapport de la commission d'assurance qualité (CAQ) et du secrétariat des examens

L'année associative est marquée par les expériences faites et le développement de l'examen professionnel fédéral. Les différentes optimisations dans l'organisation et la tenue de l'examen final ont pu être mises en œuvre de façon ciblée et en apportant une valeur ajoutée importante. Les réactions suite au deuxième examen professionnel fédéral ont donc été positives, et une première routine dans les relations avec les candidat(e)s et les expert(e)s aux examens s'est mise en place.

Avec 41 candidat(e)s admis, la demande et, de fait, le nombre de participants à l'examen professionnel fédéral en 2019 ont été plutôt modestes par rapport à l'année précédente. Début juillet, 40 diplômés ont pu se réjouir des notes positives attribuées par la commission d'assurance qualité et recevoir peu après leur brevet. L'année d'examen 2019 s'est achevée par une autre cérémonie de remise des diplômes très digne qui a eu lieu à Brugg durant l'année sous revue, sous le patronage et avec le solide soutien de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW).

L'attention du secrétariat des examens s'est ensuite portée sur la comptabilité de l'année d'examen et l'encaissement de la contribution fédérale. Le faible nombre de participants avec en même temps des investissements élevés dus à l'optimisation et au développement de l'examen professionnel fédéral encore jeune et à l'adaptation professionnelle des bases juridiques et des documents d'examen dans les trois langues d'examen n'a pu résister que de façon limitée aux recettes issues des taxes d'examen. Avec un extraordinaire soutien de 80%, la contribution fédérale a permis toutefois d'enregistrer un résultat d'examen positif. La contribution fédérale et les quelques dons encore consentis n'ont cependant pas suffi à conclure de façon satisfaisante la deuxième année associative.

La clarté de l'examen professionnel fédéral 2019 a laissé le temps à la commission d'assurance qualité d'approfondir son contenu et de faire des réflexions fondamentales sur la valeur et la stratégie future concernant le développement du diplôme fédéral. Lors de leur séance à huis clos de fin octobre, les membres de la commission d'assurance qualité se sont penchés sur la situation actuelle, sur des scénarios de développement de l'examen professionnel fédéral et sur la révision partielle du règlement d'examen. Après trois cycles d'examen, la commission d'assurance qualité trouve judicieuse une évaluation du concept d'examen. Sur le long terme, elle souhaite se pencher sur le développement du diplôme et, globalement, sur l'augmentation de la valeur ajoutée de l'examen professionnel fédéral et l'élargissement du cercle de clients. L'important pour la commission d'assurance qualité, ce sont la collaboration avec des spécialistes externes et l'implication des prestataires, expert(e)s aux examens et clients. Le Comité de l'association a accueilli positivement ces idées et a jeté les bases pour la poursuite du travail de projet.

Début décembre, il s'est avéré, à l'échéance du délai d'inscription à l'examen professionnel fédéral 2020, que le nombre de participants au troisième examen professionnel fédéral a été nettement plus élevé avec 117 candidat(e)s. L'Académie de Saint-Gall, nouvellement accréditée début 2019 en tant que prestataire de cours préparatoires, a apporté un grand nombre de candidat(e)s venus de Suisse orientale. Par ailleurs, des inscriptions venues de la Suisse italienne ont également été enregistrées à large échelle pour la première fois. La recherche active d'expert(e)s aux examens supplémentaires s'est poursuivie à plein régime jusqu'à la fin de l'année et a occupé intensément le secrétariat des examens, qui a dû élaborer les programmes d'examen provisoires. Les programmes d'examen doivent prendre en considération de nombreux détails, comme p. ex. les régions linguistiques, les lieux des examens, les souhaits des candidat(e)s au niveau des expertises, les distances de déplacement les plus courtes possible en général ou la disponibilité respective des différents expert(e)s aux examens. Il s'agit d'un vrai casse-tête qui a trouvé une solution satisfaisante pour tous peu avant Noël.

Les expert(e)s aux examens ont été à nouveau des partenaires importants de la commission d'assurance qualité et du secrétariat des examens tout au long de cette année associative. A l'occasion d'une formation d'une demi-journée en janvier, une base précieuse a pu être posée pour un échange mutuel et la comparaison des compréhensions. L'accent a été mis sur les innovations dans le déroulement des examens et sur le travail de groupe approfondi sur les cas d'examen.

La rapide propagation du coronavirus à partir de mars 2020, avec pour conséquence le confinement, a placé l'Association FPS ap devant de grands défis. Par exemple, les deux formations prévues pour les nouveaux expert(e)s aux examens à Zurich et à Bellinzone n'ont pas pu avoir lieu. Les documents élaborés par le secrétariat des examens ont toutefois pu être mis à disposition, ce qui a permis aux expert(es) aux examens d'acquiescer de manière autodidacte les outils nécessaires pour pouvoir évaluer les examens.

Les différentes directions de filières d'études des organisations de formation accréditées ont également été des partenaires importants lors du développement de l'examen professionnel fédéral. La rencontre annuelle a permis de répondre aux questions, de créer un réseau et de comparer les contenus entre les différents prestataires ainsi que l'organisme responsable du concept de l'examen professionnel fédéral.

Au niveau de l'organisation interne, la deuxième année d'examen a été aussi marquée par de nombreux échanges constructifs entre le Comité, la commission de l'assurance qualité et le secrétariat des examens, par quelques changements au sein des différents organes et, globalement, par une coexistence intensive et empreinte de confiance pour le bien et le renforcement de la profession de l'administration publique. Le travail réalisé avec le comité de la commission d'assurance qualité a été bien établi et est très précieux pour, par exemple, traiter rapidement et facilement différents cas particuliers dans le processus d'inscription et d'admission.

Sur cette base, l'organisation se sent bien équipée pour affronter les défis futurs. La commission d'assurance qualité et le secrétariat des examens adressent leurs remerciements pour la collaboration constructive et basée sur la confiance établie avec l'organe responsable ainsi que pour le soutien et les précieuses rencontres durant l'année associative 2019.

Simon Theus

Président commission d'assurance qualité

Danièle Glarner

Secrétariat des examens

Organes de l'Association

Membres de l'organe responsable

Le Comité s'efforce d'élargir en permanence l'organe responsable de l'Association et de couvrir autant que possible tous les niveaux administratifs. La Branche Administration publique (ovap) a rejoint l'organe responsable en 2018. C'est un partenaire important, disposant d'un très bon réseau à l'échelle de la Suisse. La collaboration avec le nouveau membre de l'association a bien commencé.

L'Association FPS ap comptait onze membres au 31.12.2019:

- Formation romande des cadres communaux
- Administration cantonale des Grisons, bureau du personnel
- Société suisse des employés de commerce
- Groupement suisse pour les régions de montagne
- Association des communes suisses
- Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux
- Fédération suisse des bourgeoisies et corporations
- Association pour les finances et la comptabilité publiques
- Association suisse des services des habitants
- Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale
- Branche Administration publique (ovap)

Assemblée des délégués 2019 à Olten

Le 25 juin 2019, la sixième assemblée ordinaire des délégués (AD) de l'Association FPS ap s'est tenue à l'hôtel Olten, à Olten. Le rapport annuel 2018 ainsi que les comptes annuels 2018 accompagnés du rapport de révision ont été approuvés à l'unanimité, ou il en a été pris connaissance. L'assemblée des délégués s'est en outre prononcée en faveur du maintien des cotisations de membres à CHF 500.00 pour 2019. Deux personnes ont posé leur candidature pour l'élection au Comité: Gabi Portmann, représentante VWBZ, et Heinz Nievergelt, représentant ovap, ont ainsi été confirmés par acclamation en tant que nouveaux membres du Comité.

Organisation

Comité

Au 31.12.2019, le Comité de l'Association FPS ap se composait des personnes suivantes:

Président	Erich Hirt, chef de service de l'Administration générale, Chiètres FR
Vice-présidence	vacante
Comité	Gabi Portmann, directrice Verein Verwaltungsweiterbildung Zentralschweiz VWBZ (Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale)
	Micheline Guerry-Berchier, secrétaire générale de l'Association des Communes
Fribourgeoises	Présidente de la Formation romande des cadres communaux FR2C

Corinne Marrel, formation et conseil, Société suisse des employés de commerce SEC
Matteo Oleggini, responsable du secteur Institutions de l'ARSL, Comité Groupement suisse pour les régions de montagne SAB
Heinz Nievergelt, Direction de la formation, des affaires sociales et des sports (Direktion Bildung, Soziales und Sport, BSS), vice-président de la Branche Öffentliche Verwaltung/Administration publique

Secrétariat Danièle Glarner, Federas Beratung AG, Zurich

Organe de révision ROD Treuhand AG, Urtenen-Schönbühl (BE)

Durant l'année associative 2019, le Comité a fait ses adieux au membre suivant et en a profité pour le remercier très chaleureusement pour son engagement au service de la formation professionnelle supérieure en administration publique:

Renate Gautschy, présidente de l'Association des présidents de commune du canton d'Argovie, présidente de la commune de Gontenschwil

Commission d'assurance qualité

Toutes les tâches liées à l'organisation de l'examen et à l'octroi du brevet sont confiées à la commission d'assurance qualité (CAQ). Durant l'année associative 2019, la CAQ se composait des membres suivants:

Président communales Simon Theus, chef de projet/ chef de service adjoint, Office des affaires des Grisons

Vice-présidence Pierre Bersier, économiste, République et Canton du Jura

Membres Nadine Bitschnau, spécialiste en ressources humaines, district de Küssnacht
Anne-Marie Pulver, ancienne secrétaire communale / collaboratrice scientifique auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
Yvonne Reichlin, économiste, directrice de la division des communes du canton d'Argovie

Adrian Hauser, secrétaire communal administration communale Langnau a.A.

Secrétariat des examens Danièle Glarner et Marion Wieland, Federas Beratung AG

Le Comité de l'Association FPS ap a élu M^{me} Anne-Marie Pulver, ancienne secrétaire communale de Zuzwil (BE) et collaboratrice scientifique auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, ainsi qu'Adrian Hauser, secrétaire communal de l'administration communale Langnau a.A., en tant que nouveaux membres de la commission d'assurance qualité. En 2020, Helmut Corpataux, secrétaire communal de l'administration communale de Tafer, est venu renforcer la commission d'assurance qualité.

A la fin de l'année associative 2019, la commission d'assurance qualité a fait ses adieux aux membres de longue date Nadine Bitschnau et Yvonne Reichlin et en a profité pour les remercier très chaleureusement pour leur engagement au service de la formation professionnelle supérieure.

Comptes annuels 2019

	Comptes 2019	Comptes 2018	Budget 2019
RECETTES			
Cotisations des membres	5 500.00	10 000.00	5 500.00
Sponsoring	6 700.00	5 200.00	5 400.00
Taxes d'accréditation	2 500.00	0.00	0.00
Taxes d'examen	72 220.00	139 450.00	90 000.00
Contribution SEFRI	180 747.00	240 393.00	154 530.00
Autres recettes	-	-	100.00
TOTAL RECETTES	267 667.00	395 043.00	255 530.00
DÉPENSES			
Frais secrétariat			
Secrétariat	156 272.00	150 866.55	134 000.00
Comptabilité	12 172.75	13 121.05	10 000.00
Frais de bureau et d'administration	3 752.75	14 092.30	8 500.00
Total frais secrétariat	172 197.50	178 079.90	152 500.00
Frais de personnel			
Charges Comité, CAQ	17 200.00	8 950.00	11 500.00
Charges experts aux examens	49 325.00	90 650.00	60 000.00
Frais experts aux examens	5 102.05	7 803.00	7 000.00
Frais Comité/CAQ	4 289.20	3 399.80	0.00
Total frais de personnel	75 916.25	110 803.40	78 400.00
Charges assurances sociales			
AVS/AI/APG/AC/CAF	1051.65	1633.80	1400.00
Total charges assurances sociales	1051.65	1633.80	1400.00
Services			
Frais de locaux	8 467.30	4 460.00	4 800.00
Frais de traduction	1 230.35	15 489.00	5 000.00
Frais d'impression et de port	4 390.40	6 038.05	6 500.00
Site Internet/communication	803.75	0.00	3 000.00
Révision	1 450.05	1 570.80	1 600.00
Conseil externe	0.00	0.00	0.00
Événements	4 887.50	0.00	5 000.00
Charges d'exploitation div.	352.27	7 814.78	2 000.00
Amortissements	13 928.45	0.00	0.00
Charges d'intérêt sur les emprunts	1 500.00	1 500.00	1 500.00
Total services	37 010.07	36 872.63	29 400.00
TOTAL DÉPENSES	286 175.47	327 389.73	261 800.00
Dépenses + recettes except.			
Dépenses exceptionnelles	5 021.00	65 358.30	0.00
Recettes exceptionnelles	7.00	0.00	0.00
TOTAL DÉPENSES + RECETTES EXCEPT.	-5 014.00	-65 358.30	0.00
Résultat annuel (perte)	-23 522.47	2 294.97	-6 720.00

Bilan 2019

	31.12.2019	31.12.2018
ACTIF		
Actif circulant		
Compte CP	116 215.25	166 640.42
Compte d'épargne CP	-0.20	-0.20
Liquidités	116 215.05	166 640.22
Débiteurs	62 448.85	500.00
Compte de passage	0.00	-500.00
Créances résultant de livraisons et prestations	62 448.85	
Régularisation d'actifs	41 328.70	457.05
Régularisation d'actifs	41 328.70	457.05
Documents d'examen	27 856.90	-
Immobilisations incorporelles	27 856.90	-
Total actif circulant	247 849.50	167 097.27
TOTAL ACTIF	247 849.50	167 097.27
PASSIF		
Capitaux étrangers		
Dettes créanciers	127 965.45	22 899.50
Dettes salaires non versés	1 375.80	
Dettes AVS/AC/AI/APG	0.00	2 167.05
Acomptes de clients	0.00	
Dettes résultant de livraisons et prestations	129 341.25	25 066.55
Passifs de régularisation	0.00	0.00
Prêt VZGV	50 000.00	50 000.00
Prêt VWBZ	25 000.00	25 000.00
Passifs de régularisation, provision	75 000.00	75 000.00
Total capitaux étrangers	204 341.25	100 066.55
Capitaux propres	67 030.72	64 735.75
Total capitaux propres	67 030.72	64 735.75
Bénéfice/perte	-23 522.47	2294.97
TOTAL PASSIF	247 849.50	167 097.27

Budget 2020

	Centres de coûts		
	Total	Association	Examen
RECETTES			
Cotisations des membres	5 500.00	5 500.00	
Accréditation	-	-	-
Sponsoring	6 500.00	6 500.00	
Taxes d'examen	176 000.00		176 000.00
Contribution SEFRI	220 020.00	32 940.00	187 080.00
Autres recettes	100.00	100.00	
TOTAL RECETTES	408 120.00	45 040.00	363 080.00
DÉPENSES			
Frais secrétariat			
Secrétariat	170 000.00	25 000.00	145 000.00
Comptabilité	14 000.00	14 000.00	
Frais de bureau et d'administration	2 300.00	500.00	1 800.00
Total frais secrétariat	186 300.00	39 500.00	146 800.00
Frais de personnel			
Charges/frais Comité, CAQ	17 500.00	8 000.00	9 500.00
Charges experts aux examens	110 000.00		110 000.00
Frais experts aux examens	10 000.00		10 000.00
Frais Comité/CAQ	2 500.00	1 000.00	1 500.00
Total frais de personnel	140 000.00	9 000.00	131 000.00
Charges assurances sociales			
AVS/AI/APG/AC/CAF	1 100.00	200.00	900.00
Total charges assurances sociales	1 100.00	200.00	900.00
Services			
Frais de locaux	10 800.00	800.00	10 000.00
Frais de traduction	15 000.00	800.00	14 200.00
Frais d'impression et de port	3 500.00	1 000.00	2 500.00
Site Internet/communication	6 500.00	500.00	6 000.00
Révision	1 500.00	1 500.00	
Conseil externe	0.00		
Evénements	7 000.00	7 000.00	
Charges d'exploitation diverses	500.00	100.00	400.00
Total services	44 800.00	11 700.00	33 100.00
Intérêts emprunt	1 500.00	1 500.00	
Dépenses exceptionnelles	0.00		
TOTAL DÉPENSES	373 700.00	61 900.00	311 800.00
Excédent/perte	34 420.00	-16 860.00	51 280.00

Annexe aux comptes annuels

L'Association FPS ap clôture l'exercice 2019 avec une perte de CHF 23 522.47 (exercice précédent bénéfice de CHF 2294.97). Les capitaux propres au 31.12.2019 avant report des pertes cumulées sont de CHF 67 030.72 (année précédente CHF 64 735.75).

L'année d'examen, qui se termine le 31.08., est déterminante pour l'organisation d'examen. Pour les comptes 2019, des écritures comptables de régularisation seront à nouveau effectuées.

Les recettes sont marquées par les trois postes que sont les cotisations des membres, les taxes d'examen et la contribution fédérale. Les cotisations de membres des onze fédérations et associations affiliées s'élèvent à CHF 5500.00. 41 candidat(e)s au total ont participé à l'examen professionnel fédéral en 2019. Cela représente une réduction de moitié du nombre de participants par rapport à l'année précédente et génère, pour des taxes d'examen de CHF 1800.00 par personne, des recettes de CHF 72 220.00 au total. Par rapport au budget 2019, en partant de l'hypothèse de 50 candidat(e)s, cela aboutit à une différence négative de CHF 17 780.00.

De plus, l'organisation des examens est financée par des contributions fédérales directes versées par le SEFRI à l'organe responsable. Selon le décompte du SEFRI, la participation de la Confédération se monte à un pourcentage extraordinaire de 80%, soit CHF 180 747.00. Par rapport au budget 2019, cela signifie un plus de CHF 26 217.00. La contribution fédérale extraordinaire s'explique notamment par le faible nombre de participants.

Côté dépenses, les frais de personnel sont inscrits à hauteur de CHF 76 967.90. En font partie les indemnités et frais des expert(e)s aux examens ainsi que les indemnités de séance et les frais des membres du Comité et de la commission d'assurance qualité. Les bases des indemnités se trouvent dans le règlement des frais ou dans le dépliant avec les tâches et le profil des expert(e)s aux examens. Par rapport au budget 2019, les coûts des expert(e)s aux examens sont inférieurs de CHF 12 600.00, ce qui est une conséquence directe du nombre plus faible de participants. Par rapport au budget 2019, les dépenses des organes de l'association sont environ CHF 9990.00 plus élevées.

Les dépenses du secrétariat, du secrétariat des examens et de la comptabilité pour l'Association et l'organisation d'examen se chiffrent à CHF 172 197.50. Les coûts supplémentaires de CHF 22 272.00 par rapport au budget 2019 sont notamment dus à la poursuite du développement et à l'assurance qualité du concept d'examen et des documents d'examen après le premier examen.

Pour les autres prestations telles que les frais de locaux, les frais d'impression et de traduction ainsi que la cérémonie de remise des diplômes, les comptes 2019 affichent des dépenses d'un montant total de CHF 37 010.07, en tenant compte des amortissements. Les frais de locaux incluent les dépenses liées aux locaux utilisés pour les formations des expert(e)s aux examens et aux organes de l'association.

Les frais de traduction s'expliquent par la traduction professionnelle requise des documents d'examen, notamment aux cas et aux fiches, ainsi que par la préparation initiale des documents en italien. Ils seront portés pour la première fois à l'actif avec une part du travail de concept et de qualité du secrétariat, et amortis sur trois ans à hauteur de CHF 13 928.45 par an.

Le budget 2020 repose sur une hypothèse de 100 candidat(e)s. Pour l'année 2020, il prévoit des recettes de CHF 408 120.00 et des dépenses de CHF 373 700.00, soit un bénéfice de CHF 34 420.00. En l'état actuel des choses, environ 115 candidat(e)s prendront part à l'examen professionnel fédéral 2020.

En octobre 2019, la commission d'assurance qualité a lancé le processus de la poursuite du développement de l'examen professionnel fédéral. Pour le secrétariat, en plus du «cours normal», il faut s'attendre à des dépenses supplémentaires. De la même manière, des frais de traduction élevés pour l'élaboration et la révision des cas d'examen sont à nouveau prévus pour l'année civile 2020.

L'Association FPS ap a prolongé d'un an jusqu'au 31.12.2020, aux mêmes conditions, les deux prêts à hauteur de CHF 25 000.00 (Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale, VWBZ) et CHF 50 000.00 (Société des secrétaires communaux et des administrateurs du canton de Zurich,

VZGV). Elle a l'intention de rembourser en partie ou dans sa totalité le prêt consenti par l'Association pour la formation continue de l'administration de Suisse centrale dans le courant de l'année civile

Les comptes 2019 montrent que la situation financière de l'Association FPS ap dépend fortement de la demande portant sur l'examen professionnel fédéral. Il faut dynamiser le nombre de participants en procédant à la poursuite ciblée du développement de l'examen professionnel fédéral et en introduisant des mesures de marketing. A condition que les recettes provenant des taxes d'examen puissent couvrir les dépenses de l'organisation de l'examen et des organes de l'association si le nombre de participants est suffisamment élevé, les responsables continuent de partir du principe que l'association sera financièrement autonome à moyen terme.

Comité FPS ap, mai 2019

Rapport de révision



Rapport de l'organe de révision relatif au résultat de l'audit des comptes annuels 2019

A l'Assemblée des délégués de

l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la conformité des comptes annuels de l'Organisation suisse d'examen formation professionnelle supérieure en administration publique, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels se soldent par une perte de Fr. 23'522.47, avec un actif et un passif de Fr. 247'849.50.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au comité. Cette responsabilité comporte la conception, l'implémentation et le maintien d'un système de contrôle interne en relation avec l'établissement des comptes annuels; ceux-ci doivent être exempts d'anomalies significatives résultant de violations ou d'erreurs. Par ailleurs, le comité est responsable du choix et de l'application des méthodes de présentation des comptes annuels conformes ainsi que de la réalisation d'estimations appropriées.

Notre responsabilité consiste à délivrer une opinion d'audit sur les comptes annuels basée sur nos contrôles. Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Norme d'audit suisse. Aux termes de cette norme, nous sommes tenus de respecter les exigences en matière de comportement et de planifier et d'exécuter la révision de manière à obtenir une certitude suffisante que les comptes annuels sont exempts d'anomalies significatives.

Une révision comporte l'exécution d'opérations d'audit dans le but d'obtenir des éléments probants concernant les valeurs déclarées et autres indications contenues dans les comptes annuels. Le choix des opérations d'audit relève de l'appréciation du réviseur, conformément à sa mission. Ceci implique une évaluation des risques d'anomalies significatives dans les comptes annuels résultant de violations ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le réviseur prend en considération le système de contrôle interne, dans la mesure où celui-ci est déterminant pour l'établissement des comptes annuels, ceci pour déterminer les opérations d'audit correspondant aux circonstances mais non pas pour émettre une opinion d'audit au sujet de l'existence et de l'efficacité du système de contrôle interne. La révision comprend par ailleurs l'évaluation de l'opportunité des méthodes de présentation des comptes annuels utilisées, de la vraisemblance des estimations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans son ensemble. Nous sommes d'avis que les éléments probants obtenus constituent une base suffisante et appropriée pour exprimer notre opinion d'audit.

Aux termes de notre évaluation, les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 correspondent à la législation suisse.

Urtenen-Schönbühl, le 5 mars 2020

ROD Treuhand AG

Hanspeter Blatter
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Gerhard Schmied
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé